



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE  
S/14335  
19 janvier 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 19 JANVIER 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ANGOLA AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre attention le dernier acte d'agression armée perpétré par les forces armées racistes d'Afrique du Sud contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République populaire d'Angola.

La dernière en date des séries d'incursions et d'invasions armées sur le territoire angolais a commencé le 11 janvier 1981 par des vols de reconnaissance. Le 12 janvier 1981, des unités de l'armée sud-africaine, avec l'appui des forces aériennes et notamment d'hélicoptères de combat, ont attaqué des troupes angolaises postées près de Cuamato.

D'après les informations les plus récentes, des combats acharnés se poursuivent dans les provinces de Cunene et de Huila.

Monsieur le Secrétaire général, ce ne saurait être par simple coïncidence qu'au moment où nous étions tous réunis à Genève à l'occasion des discussions sur l'indépendance de la Namibie, préalables à la mise en application de la Proposition de règlement, alors même que la délégation d'Afrique du Sud donnait l'impression de prendre part à ce qui étaient, somme toute, des négociations "de paix", alors même que les parties rassemblées autour de la table des négociations débattaient des dates de cessez-le-feu et évoquaient l'indépendance de la Namibie, à ce moment même les forces armées racistes du régime minoritaire de Pretoria préparient et exécutaient une série d'incursions, d'attaques, d'agressions et d'invasions.

Compte tenu du rôle positif joué par le Gouvernement de la République populaire d'Angola pendant toute la durée des négociations pour l'indépendance de la Namibie, rôle qui a été formellement et officiellement reconnu par tous les intéressés, le moment choisi pour ces attaques et la violence de celles-ci, qui ont fait nombre de morts et de blessés, contraignent mon gouvernement à réexaminer les intentions du régime raciste d'Afrique du Sud en ce qui concerne la paix en Afrique australe. De surcroît, Monsieur le Secrétaire général, si la communauté internationale s'en tient, à l'égard de la politique et des mesures expansionnistes et militaristes du régime raciste de Pretoria, à un silence passif, cela non seulement démentira l'esprit des précédentes résolutions du Conseil de sécurité sur la question des attaques sud-africaine perpétrées contre la République populaire d'Angola, mais compromettra également les négociations sur la Namibie.

Monsieur le Secrétaire général, la neutralité ne devrait pas être confondue avec l'indifférence à l'égard des rodomontades de l'Afrique du Sud. Ce n'est pas un équilibre des pouvoirs mais un monopole du pouvoir que Pretoria cherche à instaurer en Afrique australe.

Mon gouvernement prend très au sérieux la dernière en date de ces séries d'attaques et l'interprète comme un défi adressé aux Etats souverains de l'Afrique australe, au soutien que le continent africain apporte aux mouvements de libération, et tout particulièrement à la SWAPO, ainsi qu'à la communauté internationale et aux efforts qu'elle déploie afin d'assurer au peuple de la Namibie une indépendance véritable.

Je vous tiendrai informé, Monsieur le Secrétaire général, de l'évolution quotidienne de la situation. En attendant, je demande que cette communication soit diffusée en tant que document du Conseil de sécurité à propos de la question des attaques de l'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Elisio de FIGUEIREDO

---

